



www.montcarra.fr

Bulletin municipal de Montcarra

Janvier 2020



Comice agricole Saint-Chef

Travaux rue des Fontaines

Sécurisation et embellissement

Recensement de la population

En cours sur Montcarra

Les jeunes pompiers volontaires

Une vocation !



Le mot du maire



Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Ce dernier bulletin municipal du mandat est encore une fois l'occasion pour moi de vous saluer toutes et tous, habitants de Montcarra et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La protection de l'environnement, l'embellissement, et l'aménagement de votre village sont restés des préoccupations importantes pour les municipalités successives depuis plusieurs mandats.

Pour cette année 2019, le bilan environnemental sur l'espace naturel a été validé. Et de nouvelles actions sont programmées pour les dix prochaines années.

Les travaux sur la traversée du village se sont poursuivis. Après ceux de la Grande rue, un bureau d'étude en lien avec le Département et les élus a permis d'effectuer les enfouissements de réseaux sur la rue des Fontaines durant l'été. Des aménagements sont également déjà prévus pour 2020 sur cette même rue ainsi que sur la RD 143 en sortie de village direction Dolomieu. Ceci afin de toujours mieux prendre en compte votre sécurité: riverains, piétons et automobilistes, sans oublier l'embellissement de votre village par la disparition progressive de tous ces poteaux et fils aériens disgracieux.

Une plateforme est en construction pour accueillir une surface de jeux et de sport pour les enfants, elle sera évolutive et servira certainement à d'autres activités dans le futur, comme éventuellement les manifestations associatives.

Je vous laisse découvrir dans ce bulletin, les autres travaux réalisés en 2019, la vie municipale, associative, communautaire, mais aussi les événements qui ont rythmé la vie du village, les activités de vos associations et bien sûr les dates des manifestations 2020. Comme chaque année, celles-ci sont nombreuses. Je remercie tous les bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour que votre village soit animé et vivant.

J'en profite pour remercier bien sûr, toute l'équipe municipale et le personnel de la commune qui m'ont accompagné, conseillé et soutenu durant tout ce mandat.

Au nom de toute la municipalité, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Bonne lecture.

David Emeraud, le maire

Dans votre bulletin

Janvier 2020

Travaux	3-4
Urbanisme	5
Administratif	6
Budget communal 2019	7
École	8-9
CCAS	10-11
Assistantes maternelles	10
ENS de l'étang de Gôle	12-13
Fleurissement	14
Patrimoine	14
Civisme	15
Pêle-mêle de l'année 2019	16-17
Les classes en 9	18
État civil 2019	18
Fêtes de quartiers	19
Associations	20-27
Coordonnées des présidents	22
L'Éphéméria circus	27
Location locaux communaux	27
On peut compter sur eux!	28
Le souvenir Français	29
Environnement	30-31
Les Balcons du Dauphiné	32
Logement	33
Élections	34
Guide pratique 2020	34-35
Calendrier 2020	36



mairie de **Montcarra**

Directeur de la publication : David Emeraud

Rédaction : Commission communication, secrétaires, associations.

Crédits photographiques : Élus, associations, école, M.Aznar, P.Di Raffaele-Thuilier - Lo Parvi : G.Guicherd, P.Nallet et M.Salaün - Village de Montcarra p 4 : G.Thomasset. Première de couverture : P.Wattiez.

Conception : Commission communication

Mise en page/Graphisme : Florence Perriszez.

Impression : NumeriP - La Tour du Pin - Sur papier certifié Pefc.

Travaux

Travaux Rue des Fontaines

Comme prévu les travaux de la rue des Fontaines ont débuté cet été 2019.

Tout d'abord avec la mise en séparatif des eaux usées/eaux pluviales par le Syndicat des eaux.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable a été également réalisé, ainsi que le remplacement d'une borne à incendie qui a été déplacée de la place de la bascule au bord de la rue, plus accessible en cas de besoin. Le coût est assuré par le Syndicat des eaux (hormis la borne incendie à charge de la commune) pour un montant proche de 250 000 €.

Le choix des dates des travaux est conditionné par les dates des vacances scolaires afin de limiter les problèmes de transports scolaires lorsque la route est barrée.



Extension du lagunage

Le lagunage de la commune arrivant à saturation, le Syndicat des eaux envisage une extension de sa capacité de traitement grâce à la création d'un bassin planté de roseaux. Les travaux devraient être réalisés entre juin et septembre 2020.

Une extension et renforcement du réseau électrique est nécessaire pour cet ouvrage, et devra obligatoirement être enterré Chemin du Bidaud.

Travaux Chemin du Bidaud

La commune va donc profiter de ces travaux faits par le Syndicat des eaux et Territoire d'Énergie 38 pour réaliser du même coup l'enfouissement des lignes électriques et télécommunications des habitations riveraines à moindre coût. Les travaux sont prévus avant l'été.



Le 17 juin, les riverains ont été conviés à une réunion d'information sur les travaux. Fabien Magnouloux, directeur du Syndicat des eaux et David Emeraud, leur ont également exposé les difficultés d'accès et de circulation qui allaient être générées pour leurs habitations, afin de trouver des solutions.

L'enfouissement des réseaux électricité et communication a ensuite pu se faire à l'automne.

Les travaux du Territoire d'Énergies de l'Isère, le TE 38, vont se poursuivre jusqu'à ce que chacun des particuliers soit raccordé, pour pouvoir ensuite effectuer la dépose des câbles et poteaux. Tout devrait être terminé début mars.

Le coût pour la commune s'élève 78 472 € sur les 225 168 € totaux de travaux. La part du TE 38 représente 146 696 €.

La dernière partie concerne l'aménagement de la voirie pour plus de sécurité à la fois pour les piétons, les automobilistes et les riverains. Cette opération a dû être reportée à l'été prochain pour ne pas perturber les périodes électorales, et afin de laisser au nouveau conseil municipal le temps de prendre connaissance du dossier. Cet aménagement devrait donc se dérouler pendant les vacances scolaires de l'été 2020, la route devant à nouveau être coupée.

Sécurisation route de Dolomieu

Les travaux sur la RD 143 devraient commencer début 2020. Un aménagement complet a été prévu. Il permettra de sécuriser les piétons, de faire ralentir les véhicules et de mieux matérialiser les arrêts de cars scolaires.

La route séparant Saint-Chef et Montcarra, les travaux seront à la charge des deux communes, et heureusement subventionnés par le Département, la Région et La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



Aménagements divers et sécurisation de la voirie et du carrefour seront réalisés conjointement par les communes de Saint-Chef et Montcarra.

Travaux

Terrain multi-activités

La plateforme pour un projet de terrain multi-activités est en cours de réalisation

Cet espace, situé à proximité de la salle polyvalente, sera multifonctions. Il pourra accueillir non seulement un City stade pour les enfants et leurs activités scolaires ou extra-scolaires, mais pourra aussi servir aux diverses manifestations du village.

La possibilité de mettre un préau est envisagée. Une première concertation s'est déjà déroulée entre les élus et les dirigeants des associations afin de connaître leurs besoins. Une deuxième réunion est prévue pour échanger sur la seconde partie quand le projet aura évolué.



La municipalité se laisse la possibilité de le rendre évolutif afin qu'il puisse être aménagé dans l'avenir selon les besoins.

Travaux école



Des ouvertures ont été réalisées sur les anciennes cuisine et bibliothèque, pour des espaces de travail optimisés.

Aménagement de la classe dans la salle de l'ancienne cantine :

Cette petite salle étant maintenant occupée par une classe scolaire, elle avait besoin d'être agrandie afin de permettre aux élèves de bénéficier de plus d'espace.

Achat de matériel :

Un rétroprojecteur interactif avec un ordinateur portable a été installé en fin d'année 2019 dans la classe de maternelle, pour un montant avoisinant les 5 000€.

Travaux pour les associations

Des toilettes sont maintenant disponibles dans le local des associations.

Et bientôt la hauteur de la porte d'entrée sera modifiée pour faciliter les transports de matériels.

Ce garage sous l'école sert de stockage pour les associations du village, mais aussi de lieu de travail, ou de réunions pour les bénévoles.

Logements communaux

D'importants travaux de réfection ont été réalisés dans un logement communal pour permettre sa remise en location. Coût global de 4 600€.

Place du Puits



Le parking est maintenant opérationnel. Il sera bien utile, aussi bien pour les riverains et visiteurs, que pour les clients du commerce Ô Puits gourmand.
Coût des travaux : 11 860 €



Avant

Après

Urbanisme

Permis de construire ou déclaration préalable de travaux ?

Vous voulez faire des travaux sur votre habitation ou dans votre terrain, votre projet nécessite alors d'effectuer une demande préalable d'autorisation d'urbanisme auprès de votre commune d'habitation : soit un permis de construire, soit une déclaration préalable de travaux. Mais dans quels cas devez-vous utiliser l'une ou bien l'autre ?

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le secrétariat de la commune, ou par courriel, le service instructeur de l'application du droit des sols (ADS) géré par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné : ads@balconsdudauphine.fr

► Vous devez OBLIGATOIREMENT déposer un permis de construire en cas :

- de construction nouvelle sur terrain nu,
- de création de surface de plancher ou d'emprise au sol > à 20 m² sur un bâtiment existant.

À noter : si la construction se situe dans une zone urbaine couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce seuil de 20 m² passe à 40 m².

À savoir : Si après travaux la surface de plancher totale est supérieure à 150 m², le recours à un architecte devient obligatoire,

- d'aménagement extérieur avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol > à 20 m². (ex : abri de jardin, dépendance, etc.),
- de construction d'une piscine dont le bassin a une superficie > ou = à 100 m².

► Vous devez déposer une déclaration préalable pour tous travaux non soumis à permis de construire. C'est OBLIGATOIRE pour toute construction, rénovation, changement de destination, et en cas :

- de création de surface de plancher ou d'emprise au sol < à 20 m²,

À noter : si la construction se situe dans une zone urbaine couverte par PLU, ce seuil de 20 m² passe à 40 m².

- d'aménagement extérieur avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol < à 20 m² (ex : abri de jardin, dépendance, etc.),
- de construction dont la hauteur au-dessus du sol est < ou = à 12 m
- de construction d'une piscine dont le bassin a une superficie < ou = à 100 m²,
- de modification de l'aspect extérieur initial du bâtiment (rénovation ou changement des menuiseries, de la façade ou de la toiture).

Dans tous les cas, la DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme du PLU.

Urbanisme en 2019 à Montcarra

Permis de construire délivrés : 8

Déclaration de travaux : 17

Qu'en est-il des clôtures ?

Rappels de petites règles du Plan Local d'Urbanisme de Montcarra, que l'on ne connaît pas toujours... :

En effet, une réglementation spécifique concerne la matérialisation des limites de propriété, qui pourront être constituées de clôtures et/ou de haies végétales :



- la hauteur totale est limitée à 1,8 m
- Elles devront être composées de lames d'aspect bois, de grilles, grillages (ou autre système à claire-voie), le tout pouvant être composé avec un mur bahut qui n'excèdera alors pas **0,6 m de haut**.

- Les murs pleins maçonnés sont proscrits sauf s'ils s'inscrivent en continuité d'un ou plusieurs bâtiments, sur une longueur de 10 m maximum.
- Les portails ne seront pas plus hauts que la clôture.

Pour les haies :

- Leur hauteur totale est limitée à 1,8 m.
 - Les haies végétales mono-spécifiques (comme celles de lauriers et de thuyas) seront à éviter, au profit de végétaux variés et de préférence d'essences locales.
- Un livret sur les haies champêtres, édité par le Département, est à votre disposition en mairie, et téléchargeable sur le site : <https://montcarra.fr/haies-champetres/>.

Dans le formulaire type pour la déclaration de travaux, CERFA n° 10073*01, une mention pour la déclaration de clôture y est incluse. L'imprimé doit être accompagné d'un plan de situation du terrain, d'un plan d'implantation du projet et d'un croquis faisant apparaître les dimensions et la nature des matériaux utilisés.

Papiers d'identité et de véhicule France Services

Pour toute demande de carte nationale d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, immatriculation de véhicule, le dossier n'est plus à transmettre à la mairie.

Il doit être rempli sur internet par télé-procédure sécurisée depuis un ordinateur personnel ou sur un point numérique mis à disposition dans les mairies telles que Montcarra, ou à la Communauté de Communes des Balnes Dauphinoises à Morestel.

Il sera finalisé dans une mairie équipée du "dispositif numérique de recueil biométrique" pour prendre vos empreintes (selon le cas) et valider votre demande: Bourgoin-Jallieu, la Tour du Pin, L'Isle d'Abeau et Morestel, pour les plus proches.

La Maison des services au public change de nom et devient France Services.

France Services est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès aux droits, etc. et propose :

- accueil, information et orientation
- aide à l'utilisation des services en ligne
- facilitation administrative, aide à la mise en relation

Les bureaux ont également changé d'adresse, France Services est à votre disposition sur Morestel, 84 Place du 8 mai 45, au rez de chaussée.

Renseignements au 04 74 80 39 33.

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/bal-cons-du-dauphine-secteur-ouest>

Recensement de la population pour 2020 à Montcarra

Il est important de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, ainsi que la population officielle de chaque commune. En plus de ces données, le recensement fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.



Magali Bayet, votre agent recenseur

Il est donc essentiel aussi bien pour la commune qu'au niveau régional ou national, car la connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques.

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer, le type de logements à prévoir... pour les entreprises à mieux connaître leurs clients, et pour les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin.

Du 15 janvier au 15 février se déroulera le recensement des habitants de Montcarra. C'est Magali Bayet qui sera votre agent recenseur. Merci de lui réserver un bon accueil.

Vous avez aussi la possibilité de répondre par internet: elle vous donnera toutes les informations, avec vos codes d'accès.

Budget communal 2019

Les excédents cumulés d'investissements permettent à la commune de financer les projets en cours et d'éventuels projets si besoin dans les années à venir.

Le budget de fonctionnement de la commune est stable et se stabilise grâce aux efforts produits pendant tout le mandat sur les dépenses de fonctionnement. Ceci malgré la baisse des dotations annuelles progressives que subit la municipalité, et qui a encore été de 13% cette année, pour atteindre 35% au total depuis 2014!

Le budget primitif adopté en mars prévoyait de dégager un excédent de fonctionnement de 55 811 € sur l'année 2019. L'objectif a été atteint et même dépassé avec un excédent de fin d'année s'élevant à 67 830 €.

La pérennité de la commune se mesure aussi par sa capacité à dégager des excédents de fonctionnement.

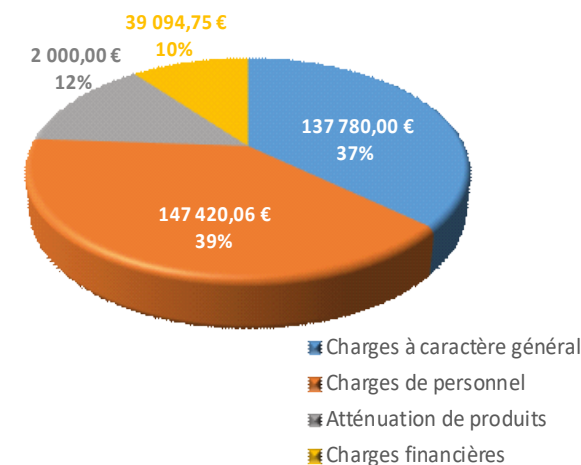
Cette capacité d'autofinancement reste faible mais tout de même stabilisée. Il faut conserver en mémoire la charge de la dette annuelle en capital qui s'élève à 25 000 €.

Les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement atteignant leurs limites, il faudra par conséquent rester vigilant pour conserver la capacité à investir chaque année.

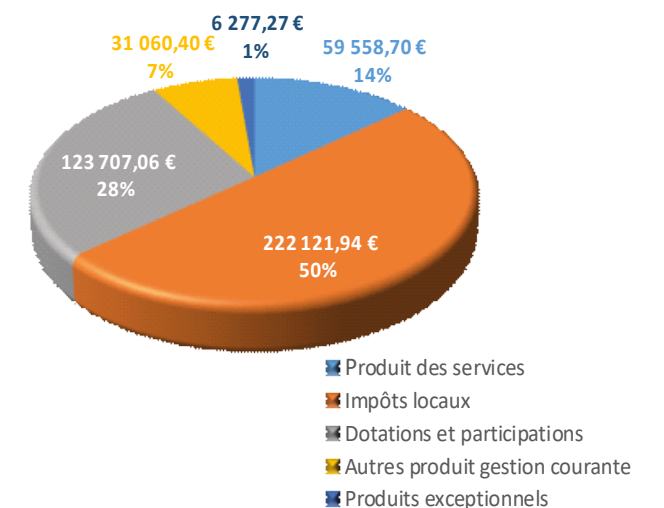
La situation financière de la commune est satisfaisante, le nouveau conseil municipal devra poursuivre les efforts pour continuer à dégager de l'autofinancement permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

Estimation au 2 janvier 2020

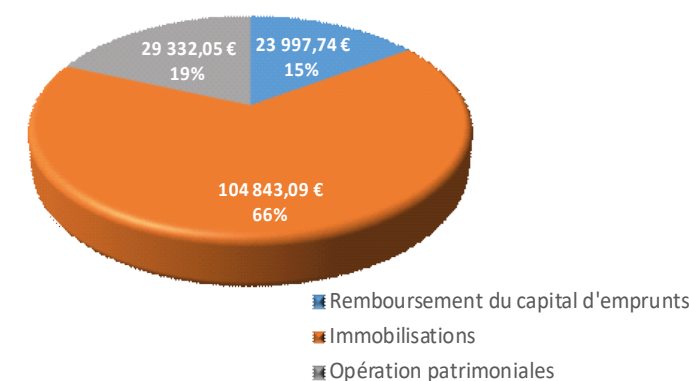
Dépenses de Fonctionnement : 374 895 €



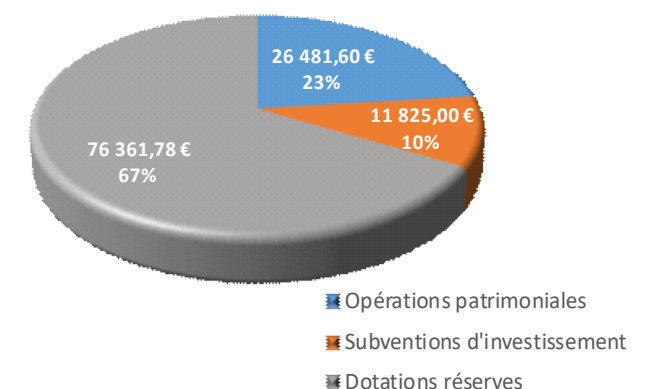
Recettes de Fonctionnement : 442 725 €



Dépenses d'Investissement : 158 172 €



Recettes d'Investissement : 118 470 €



Impôts locaux - Taux 2019 inchangés

Taxe d'habitation : 11%
Taxe sur le foncier bâti : 20%
Taxe sur le foncier non bâti : 59%

Cantine

Les petits Montcarradauds scolarisés en école primaire sont de plus en plus nombreux à manger à la cantine. La commune leur offre un accueil toujours amélioré.



Animation « FONTAINE À CHOCOLAT » du lundi 8 avril 2019. Dégustation de brochettes de fruits chocolatées avec des pépites chocolat blanc, au lait et noir. Les enfants ont adoré cette animation, et ont su remercier gracieusement les animateurs par leur sourire chocolaté !

Des repas de qualité

Une attention particulière est évidemment apportée à la qualité gustative des mets, chose réussie avec le nouveau prestataire SHCB. Les normes nutritionnelles sont strictement respectées par les nutritionnistes qui conçoivent des menus de qualité et variés selon la saisonnalité des produits. De plus, la commune revendique le choix d'introduire une large part de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus.



Animation « BAR A JUS » du jeudi 10 octobre 2019. Pommes, bananes, raisins, pamplemousses, pastèques, ananas... rafraîchissement et plein de vitamines garanties avec cette animation « jus de fruits frais et brochettes ».

La pause méridienne améliorée

Les agents communaux de la cantine servent en moyenne 60 repas chaque jour. Pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de la cantine et offrir aux enfants des temps de repas agréables, un moment de récréation a été mis en place avant d'entrer en cantine et les élèves sont dorénavant placés à table pour favoriser les échanges avec les camarades des autres classes.

Des enfants plus autonomes

Avec la mise en place d'un chef de table, l'élève est responsable de sa table, se déplace pour remplir la carafe et, avec l'aide des personnels de service et de ses camarades, débarrasse en fin de repas.

Charlène, responsable du périscolaire

Les enseignants et leurs classes pour l'année 2019/20 :

Marie Laure Byhet, directrice, et
Aurélie Verney PS MS GS : 29 élèves
Sandrine Rossini..... CP-CE2 : 17 élèves
Frédéric Merlin CE1 CE2 : 21 élèves
Pierre Laude CM1 CM2 : 18 élèves

Maternelle : **PS**=Petite section/**MS**= Moyenne section/**GS**=Grande section

Prix Nord Isère

Tous les élèves de l'école ont participé au "Prix Nord Isère" en votant pour leur livre préféré parmi une sélection de quatre livres. Ceux-ci ont été prêtés aux élèves pour lecture ou lus en classe.

Les livres élus sont :

- Sélection Maternelle : *Chat pas moi* de Anne Cortey et Fred Benaglia
- Sélection CP/CE1 : *Flamme* de Zhu Chengliang
- Sélection CE2/CM1 : *Une histoire d'amour* de Gilles Bachelet
- Sélection CM2/6e : *Quelle chance ce manque de pot !* de Catherine Zarcate et Elodie Balandras

Merci à la bibliothèque de Saint-Chef qui nous a offert tous les livres de la sélection.

Sciences naturelles

Sortie aux escargots de Bordenoud

Le 7 mai, les classes de maternelle et de CP se sont rendues à la ferme aux escargots de Bordenoud. Les enfants ont participé à différents ateliers tout au long de la journée. La sortie a été financée par le Sou des écoles.



Nous avons rapporté de cette visite des escargots afin que les deux classes puissent observer leur élevage : reproduction, alimentation, ponte et naissance de petits escargots.

Marie-Laure Byhet, directrice de l'école

"Antigaspi" à la cantine !

Sans grande surprise, les chiffres sont bons :

le gaspillage est faible, bien en dessous des moyennes nationales.

En comparaison avec des écoles voisines : l'une a quasiment les mêmes chiffres, l'autre a des chiffres plus de deux fois plus élevés.

Les enfants ont été félicités pour leurs efforts.

École

Les élèves de l'école ont pu bénéficier tout au long de l'année de projets variés de qualité. Sorties et animations étaient encadrées par leurs professeurs et des intervenants extérieurs.

Sensibilisation à l'environnement

► **Sorties ENS :** Le 21 mars, les classes de maternelle et de CP sont allées à l'étang de Gôle pour observer la faune de l'étang et des sous-bois. Cette sortie a été animée par Esther Lambert, guide nature au département. La classe de CP a effectué différents ateliers sensoriels au cours de cet après-midi. Les sorties ont été financées par le Sou des écoles.



Sortie nettoyage de Printemps

Le vendredi 29 mars, en parallèle de l'action de la commune, toutes les classes de l'école ont participé au nettoyage de printemps. Ceci s'inscrivait dans notre projet d'école en vue du respect de l'environnement. Il a été important pour nous de sensibiliser les élèves au respect de la nature et au tri des déchets notamment, cela faisait écho à l'intervention du Sictom qui s'est déroulée en mars.

Les enfants sont allés collecter les déchets laissés ça et là dans la nature environnante.



Les élèves ont parcouru le Royolet et les alentours de l'école pour les CP et maternelle, et l'étang de Gôle, le stade et la place de l'église pour les CE et CM

Projet anti-gaspillage alimentaire :

Un travail participatif a été mené sur le gaspillage avec le SICTOM. Les enseignants sont allés manger avec les élèves à la cantine. Ils ont pesé les aliments qu'ils avaient laissés dans leurs assiettes. Cf encadré page de droite.

Les bouchons de l'espoir

Notre collecte des bouchons a fait de nous les gagnants du concours de récolte de bouchons organisé par le collège de Saint-Chef au profit des bouchons de l'espoir. Cette année, nous avons eu en récompense un jeu de Molki pour l'école.

Education musicale et artistique

Projet Batucada pour les classe de CM1 et CM2.

La communauté de commune des Balcons du Dauphiné finançait cette année les interventions d'une musicienne dans le cadre du Projet « Faîtes des arts ». La classe de CM1/CM2 visée par ce projet a pu ainsi bénéficier de séances encadrées par Patricia Varlet qui a initié les élèves à la Batucada.

Ce projet a débouché sur une représentation des élèves lors de la Kermesse de fin d'année en juin.

Nous remercions la communauté de commune et l'intervenante pour ce projet de qualité.

► **Cirque :** Les classes du CP au CM2 ont pu bénéficier d'un après-midi cirque lors du passage de l'Ephéméria Circus en résidence au stade de Montcarra.

Les élèves ont d'abord assisté à une représentation d'un numéro d'une vingtaine de minutes, puis ils ont tourné sur cinq ateliers différents.

Cette initiation a été de très bonne qualité. Sortie financée par le Sou des écoles.



CCAS

Repas annuel du CCAS :

les membres du CCAS ont à nouveau bien œuvré pour permettre à tous de se retrouver pour un bon moment convivial.

Sur les 58 personnes de plus de 70 ans, les 8 conseillers et 3 membres extra municipaux du CCAS qui ont été invités, 50 personnes se sont inscrites: 3 de plus de 90 ans, 14 de plus de 80 ans et 21 de plus de 70ans, 3 accompagnants, le maire, 5 conseillers et les 3 membres du CCAS.

A notre grand regret pour des raisons techniques la rétrospective photos du comice préparée par Virginie n'a pas pu être diffusée, nous mettrons tout en œuvre pour le faire l'an prochain.

Mais cela n'a pas empêché de passer une très bonne journée, comme à l'habitude bercée par les chansonnettes des uns et des autres, et les petites blagues de Chantal et Robert !

Les plats ont été préparés par le restaurant "Ô Puits gourmand" et servis par les membres du CCAS et les élus.

Ce repas est offert pour les personnes de plus de 72 ans, mais elles sont invitées à partir de 70 ans. Afin de n'oublier personne, nous vous invitons à vous faire recenser en mairie si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de Montcarra.

Viviane Testa, membre du CCAS

LES DOYENS

Du repas : Emilienne Barbier 92 ans et René Babois 91 ans

Du village : Andrée Lefèbvre 94 ans et Joseph Brillat : 92 ans

Assistantes maternelles à Montcarra

Florence Berthet

213 Grande Rue
07 86 95 81 22

Béatrice Di Raffaele-Thuilier

11 ch. de Chantemerle
06 34 17 39 13

Gaëlle Dugue

125 Chemin du Haras
07 68 80 55 12

Isabelle Garden

400 Grande Rue
04 74 27 71 76

Sandrine Griesbach

55 chemin de Falizan
04.27.54.00.78

Virginie Signol

340 Chemin du Buclay
06 67 80 11 15

Le CCAS, Centre Communal d'Actions Sociales

Le CCAS est composé d'élus et d'autres personnes du village. Il est chargé de gérer comme son nom l'indique les actions sociales dont chacun pourrait avoir besoin.

Il s'adresse à tout public. À Montcarra, les actions majeures concernent les installations des téléalarmes et la surveillance des personnes qui pourraient en avoir besoin (en cas de canicule par exemple).

Il organise le repas annuel des seniors et la confection de colis de Noël que les membres distribuent en fin d'année, avec les traditionnelles petites fleurs pour les dames et bouteilles pour les messieurs.

L'an dernier Christine Rivoire est venue renforcer l'équipe. Cette année c'est Solange Spinosi qui est venue aider à distribuer les colis la semaine précédant Noël. Il y en avait 33, pour 16 couples, 14 femmes seules, 1 homme seul, et 2 personnes à l'hôpital.



Repas CCAS-20 octobre 2019

ENS de l'étang de Gôle

Suivi avifaune 2019

Le nombre d'oiseaux observés sur le site est en augmentation !

Conformément au plan de gestion de l'ENS, le suivi avifaune annuel a été réalisé en 2019. Toujours avec le même protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) : 10 points d'écoute sur l'ensemble du site, 2 écoutes sur chacun de 5 minutes à environ un mois d'intervalle, les 16/04/2019 et 17/05/2019 au lever du jour.

En 2019 : 39 espèces d'oiseaux (contre 42 en 2018, 44 en 2017 et 35 en 2016), dont 5 espèces aquatiques ou palustres ont été contactées lors des 2 passages printaniers sur ces 10 points d'écoute.

Ce protocole a été complété par diverses observations, faites occasionnellement lors d'autres visites en cours d'année (Lo Parvi et bénévoles de la LPO Isère) : 22 espèces supplémentaires, dont 7 espèces aquatiques ou palustres, viennent s'ajouter à cette liste 2019.

Au total 61 espèces contactées en 2019 (contre 52 en 2018 et 58 en 2017)
Parmi toutes ces observations, 3 espèces nouvelles pour le site :
le Busard Saint-Martin, le Pic mar et la Grive mauvis :

Circus cyaneus le **Busard Saint-Martin** : **Listes rouges Nationale, Régionale** (Vulnérable) et **Liste d'alerte Départementale** (en danger)



Rapace gris cendré au ventre blanc, avec une longue queue et des ailes affaiblies terminées par une pointe noire, le busard Saint-Martin plane souvent en rase-motte au-dessus des landes ou des cultures où il recherche ses proies, principalement des rongeurs. Chez nous ce busard est plutôt sédentaire ou erratique, contrairement aux individus du nord de l'Europe.

Dendrocopos medius le **Pic mar** : **Listes rouges Nationale et Régionale, Liste d'alerte Départementale** Considéré comme disparu en Isère avant 2012



D'une taille intermédiaire entre le pic épeiche et le pic épeichette, le pic mar peut être confondu avec un jeune pic épeiche, mais la teinte rose du bas-ventre, ses grandes joues blanches et surtout son cri permettent de faire la différence. Très irrégulièrement réparti, ce pic reste rare en Isère où il n'a été redécouvert, qu'après un siècle d'absence, lors des années 2012-2013, fréquentant notamment les vieilles forêts alluviales...

Turdus iliacus la **Grive mauvis** : **Liste rouge Régionale** Préoccupation mineure



Parfois mêlée aux vols de litornes, la grive mauvis est d'une taille légèrement plus modeste que la muscivore, mais se reconnaît surtout à ses flancs roux et à son sourcil clair bien marqué. C'est un oiseau nordique (nicheur en Scandinavie, Russie, Pologne...) qui descend chez nous dès septembre-octobre pour hiverner et repartir en mars-avril. Elle se nourrit, comme les autres grives, de baies, d'insectes ou de mollusques et autres petits invertébrés souvent trouvés en fouillant le sol, sous les feuilles mortes...

On notera donc cette année une légère augmentation du nombre d'espèces observées, ce qui est très encourageant, et montre que ce site est plutôt bien géré en rapport aux multiples atteintes contre la biodiversité constatées un peu partout sur le territoire...

S'inscrivant dans une démarche de respect des diverses activités locales et des loisirs attentifs à la préservation des paysages naturels, cet ENS confirme ses objectifs dans le temps puisqu'il reste apprécié de tous, tout en assurant la protection de nombreuses espèces menacées, grâce notamment à la diversité de ses habitats (cultures, pâtures, prairies, forêts, ruisseaux, mares et étangs...) et aux travaux d'entretien et de gestion suivis par la commune et le Conseil départemental.

Souhaitons que tous ces efforts puissent permettre encore longtemps, aux promeneurs et aux écoliers de venir découvrir et apprécier les richesses locales dans le respect d'un environnement rural préservé et des actions communales qui contribuent, de près ou de loin, à le maintenir et à l'entretenir...

Jean-Marc Ferro-Lo Parvi

Plan de Gestion

La préservation et la pérennisation du site ainsi que les suivis scientifiques seront les principales orientations du nouveau Plan.

Après le bilan des actions réalisées sur les cinq dernières années, un diagnostic du site et de ses enjeux a été effectué, et les actions à envisager sur les dix prochaines années sont maintenant programmées dans le nouveau Plan de gestion 2019/2028 qui a été approuvé en début d'année.

La vidange de l'étang tant attendue par les pêcheurs n'a pas pu se faire comme prévue.

Une dérogation devrait être accordée, soit pour le mois d'avril, soit pour cet automne. Tout dépendra de l'étude de l'impact de la vidange sur les espèces protégées, et surtout du classement de l'étang en enclos piscicole aujourd'hui obligatoire. La vidange est une action importante qui sera suivie d'une mise en assec, acte indispensable pour la bonne santé des étangs. En effet, cet assèchement temporaire permet de réduire l'envasement par minéralisation et de contrôler le développement des plantes aquatiques, ou encore d'éliminer des espèces non désirées comme les poissons chats. Il limite l'eutrophisation de l'étang, et permet un assainissement de celui-ci.

La pêche à l'étang de Gôle est réglementée gérée par l'association des Pêcheurs de l'étang de Gôle

Des frelons à l'étang

Attention à ne pas confondre les frelons asiatiques avec les européens.



Si vous êtes allés cet été faire un tour à l'étang de Gôle, vous avez sans doute remarqué une pancarte vous incitant à la précaution aux abords d'un nid de frelons. Si leur piqûre peut effectivement être dangereuse pour une personne allergique, il n'en convient pas moins de faire la distinction entre ces deux types de frelons.

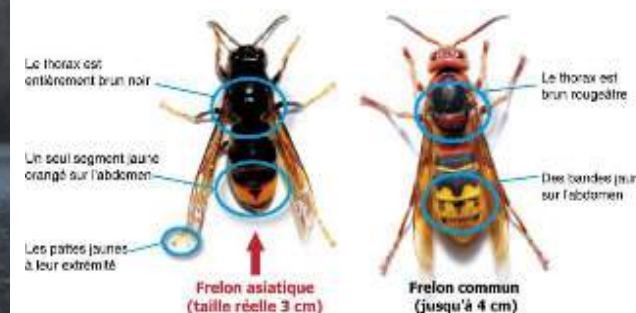
Ce sont des frelons européens qui avaient construit leur nid ici, dans le creux d'un arbre. Et, si l'asiatique est à détruire car prédateur de différents insectes, il s'attaque notamment aux abeilles, l'européen par contre est **très utile à la biodiversité**.

En effet, il se nourrit essentiellement de mouches, et a le mérite de s'attaquer à la fausse teigne de cire, un insecte qui nuit considérablement aux ruches.

Contrairement à son concurrent asiatique très agressif, le frelon européen est presque pacifique, à condition de ne pas le déranger.

Si vous le rencontrez, restez donc prudents et respectez sa tranquillité, vous garderez la vôtre ! Et nous rendrons service aux abeilles.

Frelons : comment les reconnaître ?



À noter : la prochaine "Sortie nature" grand public à l'étang de Gôle avec Lo Parvi aura lieu le 22 avril 2020 avec pour thème : *Bruits de la nature et musique verte.*

Ces sorties sont ouvertes à tous et gratuites sur inscription par tél. au 04 74 92 48 62 de 9h à 12h ou par courriel à contact@loparvi.fr

Guides nature

Cette année encore les visites avec les guides nature ont eu du succès !

Contes, musique verte, croquis nature, ou plus classique avec la découverte des arbres ou encore des plantes sauvages et leurs usages, ces visites sont toujours très appréciées sur le site de l'étang de Gôle.



Animation avec une "Conteuse" à l'étang, accompagnée d'Esther et son violon - le 3 juillet 2019



Le 31 juillet 2019, Esther initiait petits et grands au croquis nature

***ENS : Espace Naturel Sensible**

Les projets "À la découverte des ENS" destinés aux scolaires, encadrés par des animateurs nature agréés et subventionnés par le Département, rencontrent un succès toujours croissant. Le site de l'étang de Gôle est régulièrement visité par des écoliers.

Fleurissement

Accompagnement du CAUE

Le CAUE, service de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, poursuit l'accompagnement de la commune.

Cette année, des "visites croisées" avec d'autres villages ont été organisées. L'objectif vise à aider la commune à satisfaire aux critères d'exigence du label « Village fleuri ». Des bénévoles du comité de fleurissement participent aussi aux réunions et rendez-vous de travail.



Architectes paysagers du CAUE, accompagnés d'une personne du jury régional, d'élus ou techniciens de Montcarra, Brangues et Porcieu-Amblagnieu, ont travaillé une journée ensemble.

Maisons fleuries et potagers

Beau palmarès pour le concours 2019!



Remise d'un lot exceptionnel à Amandine Blond pour le fleurissement devant sa maison au bord de la voie publique.

Jardins fleuris :

1^{er} prix : Laurent Mazard et 2^e prix : Chantal Navarro. Pour cette édition, le jury a privilégié les belles évolutions: Nadine et Guy Binsse, qui ont réalisé une belle progression durant ces dix dernières années sont classés 3^e, et Angèle Thuillier s'est vue attribuer un prix exceptionnel pour la transformation de son jardin depuis deux ans. Quant à la jeune Amandine Blond, le jury lui a attribué des encouragements pour avoir fleuri seule devant sa maison.

Jardins potagers :

Jacky Bourgeois, François Tulino, et Jean Magnard, pour les trois premières places.

Nous remercions et félicitons tous les participants.

Voir photo en pages "pêle-mêle".

Patrimoine

Rénovation de l'électricité dans l'église

La mise en conformité de l'électricité ainsi que la rénovation de l'éclairage ont pu débuter en décembre, après concertation avec les membres de l'Association ACM (Autour du Clocher de Montcarra).



Ce sera la seconde partie des actions prévues pour la rénovation de ce patrimoine, complétées par l'automatisation en volée balancée des deux cloches.

Le coût total se monte à 12.000 €, dont 4.900 € pour les cloches. Le financement sera réalisé à 80% par la Fondation du Patrimoine grâce aux dons, et le reste sera financé par un don de l'association ACM.



Le mort en bois est désormais classé monument historique sous la demande du service Patrimoine culturel du Département.

Civisme

Obligations relatives à l'entretien des trottoirs devant chez soi

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Cette obligation concerne le désherbage, le balayage des feuilles et autres débris, le nettoyage de la neige et du verglas, la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.



L'arrêté n° 2019/097 en fixe les modalités pour la commune de Montcarra, il précise notamment que le désherbage doit être réalisé par arrachage, l'emploi des produits phytosanitaires (désherbant) étant interdit sur le domaine public. Il fixe également le domaine d'intervention à la largeur du trottoir et du caniveau au droit de sa parcelle.

Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

Si votre responsabilité est engagée, c'est à votre assurance multirisque habitation de prendre en charge l'indemnisation de la victime, au travers de la garantie de responsabilité civile qui est obligatoirement incluse dans ce type de contrat.

Halte à l'affichage sauvage qui dégrade le patrimoine communal!

Las des dégradations causées par un affichage non autorisé sur les bâtiments, abris bus, poteaux ou autres éléments de patrimoine communal, les élus ont pris une délibération en date du 5 septembre 2019 réglementant la publicité sur le village.

De plus, lorsqu'arrive la période estivale avec son florilège de manifestations, les panneaux annonceurs fleurissent un peu partout dans nos campagnes au bord des routes.

Outre la distraction du chauffeur que cela occasionne, c'est une véritable pollution visuelle pour notre environnement et notre belle campagne.

De toutes façons, avant d'apposer tout panneau publicitaire, **une autorisation a toujours été requise auprès de la municipalité concernée**, et ceci même si le Département vous l'a déjà accordée (leur réponse stipulant toujours de prendre contact avec la mairie, ce qui est rarement fait).

Dorénavant seuls seront tolérés, sur de courtes durées, les annonces des associations de la commune de Montcarra, ou les manifestations qui auront lieu dans le village.



Exemples d'affichage dégradant les bâtiments publics: peinture dégradée sur l'abri bus de Falizan ou vernis arraché par le scotch sur le bâtiment de la bascule

Nous rappelons que concernant les affiches, des emplacements réservés existent, et que tout affichage sauvage s'expose à des poursuites.

Encombrement de la voie publique

Suite à l'épisode neigeux en décembre, de nombreuses branches voir même des arbres sont tombés sur les routes ou chemins. **Il convient alors au propriétaire de procéder à leur enlèvement.**

Rappelons toutefois qu'en cas d'urgence, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police, peut intervenir d'office pour dégager les voies encombrées, afin d'assurer la

sécurité de la circulation.

De même, les haies et branches qui conduiraient à gêner la circulation sur la voie publique doivent être élaguées par leurs propriétaires. Dans ce cas, le maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, ou leur facturer l'intervention.

[RAPPEL : NE PAS SE GARER SUR LES TROTTOIRS ! ILS SONT RÉSERVÉS AUX PIÉTONS.]

Pêle-mêle de l'année 2019

Commémoration du 8 Mai



11 novembre



Cérémonie du 14 Juillet



Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi du discours sous l'arbre de la liberté.



Remise des prix du concours des maisons fleuries et potagers-11 janvier 2020



Encore un beau palmarès avec 15 participants

Un nettoyage de printemps efficace ! - 30 mars 2019



Déjà le vendredi les enfants avaient arpenté les rues et chemins du village avec leurs professeurs de l'école pour ramasser déchets et débris en tous genres "oubliés" sur le bord des routes. Ils sont revenus en nombre avec leurs parents pour cette matinée collective de nettoyage de printemps nationale du samedi 30 mars 2019. Une bonne initiative de sensibilisation de la part des enseignants qui porte ses fruits. De gros déchets ont aussi été ramassés : pneus, ferrailles, plastiques, etc, sans oublier quelques insolites collectés par les pêcheurs de l'étang de Gôle sur le site de l'ENS.



Repas intergénérationnel à la cantine 19 décembre 2019



Menu festif pour ce repas de Noël à la cantine, marqué par la présence d'un aîné du village à chaque table ! Une occasion de réaliser un bel échange entre les générations pour le plaisir des enfants.

Vœux du maire - 11 janvier 2020



Après son discours, David Emeraud a convié ses administrés autour du verre de l'amitié accompagné comme à l'accoutumée, de galettes des rois.

Les classes en 9



Les classards et conjoints

Ce dimanche 17 novembre, 31 adultes et 7 enfants s'étaient réunis au restaurant Ô Puits gourmand à Montcarra pour leur repas des classes. Parmi les 20 classards, la doyenne Colette Mancipoz, 90 ans, n'a pas manqué ce rendez-vous, avec 2 personnes de 80 ans, 7 personnes de 70 ans, 2 personnes de 60 ans, 2 personnes de 50 ans, 5 personnes de 40 ans, et 1 enfant de 10 ans.

Malgré la neige quatre personnes avaient fait le déplacement d'Ardèche, de Voiron, de Viriville et de Lyon pour revenir à Montcarra en cette occasion.

Les organisatrices tiennent à remercier tous les participants.

Viviane Testa

Les classes en "0"

Pour organiser le prochain rendez-vous des classes en "0", vous pouvez contacter :
Céline Bayet au 06 20 32 49 17 ou
Cathy Gewiss au 06 42 04 15 73.

État civil 2019

Nos joies

COMPIGNE Ève, Marie, Addy..... le 3 janvier
MIRO-BOSCH Marley, Hendrik, Vincent le 10 janvier
PETITPIERRE Lana, Jeanne le 14 février
MARECHAL Martin Philippe Christian..... le 23 février
FERRER Lucas Thierry Denis le 25 mars
PETITPIERRE Nino Gabriel Lucien le 22 mai
LEVAVASSEUR Élina, Éva le 23 juin

Nos vœux de bonheur

CERASUOLO Sylvie et
DAVID Hervé, Jean..... le 15 juin
TRUONG Thérèse, Nguyet, Khanh et
REY Grégoire, Paul..... le 20 avril

Nos peines

BALLET Christian Charles Henri..... le 17 mai
BRILLAT Marie Antoinette née BUER le 4 août

Fêtes de quartiers



Fuyssieux



Liobard



Menu Paëlla
cuisiné par Jérôme



Les finalistes à la pétanque



Bas du village

Comité des Fêtes

Un Comité des fêtes de Montcarra en pleine évolution !

Fort de ses très nombreux bénévoles, le comité des fêtes de Montcarra s'efforce à son niveau de faire vivre notre village grâce à ses animations diverses :

- Comme sa rituelle potée du 1^{er} samedi de septembre pour laquelle il faut absolument réserver ses places car victime de sa notoriété
 - La traditionnelle soirée du 13 juillet qui se clôture par un magnifique feu d'artifice autofinancé.
 - La soirée des illuminations du village du 8 décembre et son feu d'artifice pour laquelle tous les dons et bénéfices sont reversés au Téléthon.
- Sans compter, le support que nous apportons à toutes les associations du village par le prêt gratuit du matériel.

Le comité des fêtes avait lancé il y a trois ans une démarche d'homologation de ses chapiteaux qui depuis le mois d'août 2019 respectent les normes en vigueur. C'est une très bonne nouvelle pour notre association et notre village, néanmoins leur mise en place devra toujours être supervisée par un membre du bureau du comité. Nous remercions la municipalité pour sa participation à hauteur de 50% des frais d'homologation.

Avec la volonté d'une petite équipe de passionnés du village, encadrée par Virginie Signol, le comité des fêtes a été sollicité pour soutenir financièrement le projet de représentation de la commune au Comice agricole de Saint-Chef. Une matinée diots/frites fut alors organisée afin de rassembler un financement qui a permis de payer toutes les dépenses autour du char, ainsi que les costumes, sans compter les apéros et les troisièmes mi-temps !

Un petit mot sur la commission de fleurissement qui est aussi soutenue administrativement par le comité des fêtes de Montcarra et qui permet par sa représentante Florence Perrissez et les bénévoles qui l'entourent à œuvrer pour l'embellissement de notre village.

Le comité a des objectifs qui devraient, lors d'un vote au cours de l'assemblée générale prochaine prévue fin janvier 2020, supporter l'assurance demandée à chaque fête de quartier qui est aussi un beau rassemblement de voisins. Cette démarche fait partie des prérogatives du comité pour l'année 2020.

En ces quelques mots, le président, son bureau et ses bénévoles vous accueillent toutes et tous à venir nous rejoindre d'un côté ou de l'autre du comptoir. Vous êtes tous les bienvenus pour renforcer nos rangs pour la bonne cause... Pour la survie et l'ambiance de notre village... Vive Montcarra et son comité des fêtes !

Christophe DOUCHET, président



Crêpes, gaufres, saucisses et vin chaud pour le 8 déc. Les bénéfices de 1000€ ont été reversés au Téléthon.



Préparatifs pour la potée



Comité de fleurissement

Commission du comité des fêtes

L'année a été bien chargée pour le comité !

En effet, tout d'abord avec le concert organisé le 30 mars, qui a rempli la salle polyvalente. Puis avec la randonnée qui faisait partie cette année de la saison culturelle "Paysages>paysages" du Département, le record de participants a encore été battu ! Et bien sûr la réalisation des plantations au printemps et à l'automne. Sans oublier les projets en cours, comme la rénovation des deux espaces verts place de la bascule, avec Thomas Petitpierre paysagiste, ou bien encore le projet fresque.

Info rando sur [Http://fleurissement.montcarra.fr](http://fleurissement.montcarra.fr)

Florence Perrissez, responsable du fleurissement



Rando des fleurs : l'animation "Le pouvoir des fleurs" avec Mathilde (Cie Lodela) a été très appréciée par le public



Plantations de printemps 2019 : en jardinières, mais les massifs ne sont pas oubliés. De plus, en projet pour 2020 : la rénovation des deux massifs place de la bascule



La salle polyvalente était remplie le 30 mars, pour ce concert de la Compagnie Vocale, organisé au profit du projet fresque

Comice agricole



Sous l'initiative de Virginie Signol, le comice agricole a fédéré grand nombre d'habitants de la commune. Ils ont entièrement réalisé char, costumes et accessoires... et défilé dans la bonne humeur à Saint-Chef le 25 août 2019. La prise en charge de l'organisation a été gérée par le Comité des fêtes.

Les pêcheurs de l'étang de Gôle

L'association de pêche a maintenu ses effectifs à une dizaine de pêcheurs.

Elle souhaitait avec la commune vider l'étang à l'automne 2019, mais le préfet a pris un arrêté de sécheresse qui interdit ce genre d'opération. A noter que désormais ce sera peut-être toujours le cas...

L'association avait donc limité l'empoissonnement. Il a été pris peu de carpes puisque les pêcheurs sont principalement intéressés par la pêche au brochet. Cependant on peut dire que les carpes ne deviennent pas grosses dans l'étang et on ne voit pas de reproduction de ce poisson.

Ce qui inquiète l'association c'est que les poissons chats sont revenus en nombre, c'était d'ailleurs une des raisons pour vider l'étang dès que possible. Il serait nécessaire de laisser l'étang à sec pendant au moins six mois afin de se débarrasser de cette espèce envahissante et permettre aux algues de sécher, car la végétation aussi est désormais envahissante.

La surveillance exercée par l'association depuis quatre ans a permis de réduire les tentatives de pêche sans permis à quelques cas, il n'y a plus de personnes sans gêne comme celles qui venaient régulièrement.

L'association de pêche a entretenu les berges et remplacé des tuiles de l'abri proche du parcours de santé que des personnes s'étaient permises de jeter dans le déversoir !

La réflexion engagée au sujet du niveau de l'eau de l'étang intéresse beaucoup les pêcheurs, en effet si la

profondeur pouvait augmenter d'une vingtaine de centimètres, ce serait bénéfique à la reproduction du poisson et la pratique de la pêche serait facilitée. L'association participe à la réflexion dans le cadre de la gestion de l'ENS, et espère que les services concernés et la commune pourront faire avancer ce dossier.

Pour finir, le nombre de saucissons n'a pas diminué d'une année sur l'autre concernant les casses-croûtes que les pêcheurs ne manquent pas d'apporter pendant les journées de pêche !

Bernard Doidy, président.



Coordonnées des présidents des associations

Vos associations sont toujours en recherche de bénévoles, n'hésitez pas à venir les rejoindre

ACCA: Association de Chasse Communale Agréée
Président Patrick Couturier
04 74 97 06 88

ACM : Autour du Clocher de Montcarra
Président Guy Thomasset
06 80 11 91 36

Le Cerf-volant bleu
Référénte Danielle Vigneux
06 82 96 64 08

Les Chignoles de Montcarra
Président Thierry Lamorlette
06 12 35 52 63

Club des Magnauds
Présidente Chantal Navarro
04 74 27 76 43

Comité des fêtes
Président Christophe Douchet
06 62 29 00 53

Comité de fleurissement
Commission du comité des fêtes
Responsable Florence Perrissez
06 80 89 17 23

Les Panthères roses Rugby féminin
Président Régis Melaine
06 75 91 41 37

Société de pêche "La Truite charolaise"
Président Christian Guicherd
06 09 60 38 26

Association des Pêcheurs de l'étang de Gôle
Président Bernard Doidy
Secrétaire Hugo Pla :
07 71 75 53 33

Sou des écoles
Présidente Aurélie Sorlin
06 60 83 68 50

Yoga
Nathalie Barbaise
06 09 37 83 30

Autour du Clocher de Montcarra

Notre patrimoine, c'est tout ce que nos anciens nous ont laissé. A nous de protéger et de mettre en valeur ce que nous souhaitons transmettre aux prochaines générations. Depuis quelques années, notre Association ACM a mis en pratique cette définition.



Lors des journées du patrimoine de 2019, nous avons fait découvrir à près de 50 personnes le fonctionnement de la balance publique, installée dans une jolie maisonnette en bois sur la place du village, grâce aux explications du guide Michel Brillat.

Mais reprenons l'ordre chronologique des événements: Citons le succès grandissant du Four banal. En effet, le samedi 25 mai un grand nombre d'habitants sont venus chercher leur pain grâce à la participation professionnelle de deux habitants du village qui nous ont proposé une cuisson de grande qualité. Cette manifestation permet de faire revivre cet endroit d'exception et d'en faire un rendez-vous incontournable lors des prochaines années.



Vente de pain cuit au four communal

Pour la première fois à Montcarra a été organisé un Loto du Patrimoine le samedi 19 octobre. Pour un coup d'essai, cela a été un « coup de maître », puisque près de 100 personnes étaient présentes et ont été satisfaites de leur soirée, en emportant pour certaines d'entre elles, des lots de qualité.

La dernière manifestation de l'année qui a été organisée est la bourse de livres et disques vinyles. Elle a été exceptionnelle puisque nous avons pu proposer à la vente non seulement des 33 et 45 tours, mais aussi des livres rares de qualité du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle, chose qui n'avait jamais été faite auparavant, ainsi que des vieux documents de la même époque. Nous remercions vivement ici le mécène qui nous en a fait don.

Que l'année 2020 reste une année pleine de promesses. Ne manquez pas le spectacle « Les misérables » qui vous sera proposé en juin 2020 interprété par la Compagnie vocale.

Jean-Paul Saget, Vice-président



Pour les illuminations du 8 décembre, Mireille contait "La petite fille aux allumettes" dans l'église.



Pour cette occasion, la crèche était illuminée et parée de beaux santons entièrement rénovés par Mireille.

Le Cerf-volant bleu

Réaliser les rêves des enfants malades...



En Juillet 2019, nous avons pu réaliser ce dont rêvaient nos petits malades, en effet nous avons accompagné trois familles mono parentales au Puy du fou. Une semaine de rêve bien appréciée par ces enfants.

Notre projet 2020 est de prendre l'avion pour un pays étranger, accompagnés d'un médecin car les enfants plus grands sont curieux de connaître d'autres cultures et modes de vie.

Nos séjours ne sont financés que par des dons et par les bénéfices de manifestations réalisées tout au long de l'année : vide-greniers, marchés de Noël, soirées spectacles, repas dansants, choucroute, etc...

Danièle Vigneux, vice-présidente

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles a pour but de financer les différents projets pédagogiques de nos enfants, tels que les sorties ou l'achat de nouveaux matériels.

Ainsi, pour l'année passée il a permis de financer :

- pour les maternelles et CP : une sortie à la ferme aux escargots à Bordenoud et une demi-journée à l'étang de Gôle.
 - pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 : deux journées de ski de fond en Chartreuse.
 - pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 : animation cirque au stade de Montcarra avec l'Ephéméria circus.
- Il est important de rappeler que le SOU des écoles ne vit que grâce à l'implication de parents bénévoles, et cela uniquement dans l'intérêt de servir à nos enfants. C'est dans un esprit convivial et avec bonne humeur que nous accueillerons tout nouveau bénévole.

Le Sou organise différentes manifestations :

- le week-end tartes et pizzas cuites au feu de bois dans le four communal, au printemps,
- la kermesse de fin d'année en juin,
- le Noël des enfants, le café-théâtre et la soirée choucroute en décembre.



Le nouveau bureau élu pour 2019/2020 :
Présidente : Aurélie SORLIN, Vice-présidente : Céline DEMAY, Secrétaire : Delphine PRADEN, Vice-secrétaire : Anaïs PAGE, Trésorière : Joanne FUSARO, Vice-trésorière : Séverine MARTIN

- Et nouveauté pour le dimanche 26 janvier 2020 avec un concours de coïncidence !
Nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations qui font aussi vivre notre beau village !!
Céline DEMAY, vice-présidente



Week-end tartes et pizzas
Petits et grands mettent la main à la pâte!



Une calculatrice pour chaque élève de CM2 !
En effet, depuis quelques années lors de la kermesse de fin d'année, le Sou des écoles offre une calculatrice aux enfants vont entrer en sixième.

Le Yoga

Voilà maintenant 4 ans que l'activité yoga est proposée à Montcarra

Une bonne dizaine de fidèles yogis ont le plaisir de se retrouver chaque lundi de 18h30 à 20h00. Ils apprécient d'entretenir leurs articulations et leur "souplesse" par divers étirements, postures et enchaînements, mais aussi de travailler leur souffle afin d'être plus détendus et sereins.

Quel que soit le moment de l'année, toute personne est la bienvenue pour tester et peut-être poursuivre l'activité. Chacun peut trouver un bénéfice différent à la pratique du yoga. Ce n'est pas à la personne de s'adapter au yoga mais au yoga de s'adapter à elle.

Nathalie Barbaise, professeur de yoga



Les Panthères Roses/filles

L'UFRIN (Union Filles Rugby Isère Nord), association des cadettes UFRPR/CSBJ en rugby à X, est reconduite cette saison 2019/2020 grâce à la mairie de Montcarra qui prête son terrain pour les entraînements du mardi soir, le deuxième entraînement ayant lieu au stade de la Plaine à Bourgoin-Jallieu le jeudi soir. Il y a aussi un entraînement spécifique le vendredi soir au gymnase de Saint-Chef avec les professeurs de l'AS rugby du collège et en association avec les minimes.

L'UFRIN compte 27 cadettes dont 11 de l'UFRPR. Les résultats sur les premiers tournois sont bons avec en ligne de mire les phases finales au premier trimestre 2020.

Se posera la question à la fin de la saison de la pérennité de ce club dont les moyens sont plus que réservés face au CSBJ d'autant que la motivation parentale nécessaire

à la survie de ce type d'association n'est pas probante. De plus, le peu de moyens financiers du club et le désintérêt des sponsors pour une si petite équipe ne nous permet pas de maintenir une pelouse de qualité sur Montcarra ni d'avoir un éclairage suffisant pour jouer sur la totalité du terrain.

Malgré tout, pour le moment cela nous suffit et chacun y trouve son compte.

Je remercie une nouvelle fois Monsieur le maire et ses administrés de permettre aux cadettes de réaliser ces entraînements sur leur commune.

Nous ferons le point au mois de mai et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution de l'UFRPR.

Regis Melaine, président.



Le club des Magnauds

2019 pour notre club ressemble à l'année précédente. Nous ne comptons pas de nouveaux adhérents. Il a été créé en 1977 et a aujourd'hui 42 ans.

Le club est ouvert le mardi après-midi en fonction du nombre de personnes qui répondent présentes, nous nous réunissons dans la salle de la mairie et chacun est content de pouvoir faire un peu la causette et jouer à ses jeux favoris.

Nous retrouvons les membres du club de Saint-Chef pour faire plusieurs restaurants dans l'année, soit au "Puits gourmand", soit à "La Taverne rustique". N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments (voir les dates dans le calendrier).

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour 2020 qu'on se le dise!!!!

Chantal Navarro, présidente



Tirage des rois au Club début janvier 2020

Les Chignoles de Montcarra

Quoi de neuf aux Chignoles de Montcarra ? Drôle d'expression, me direz-vous, pour un club de véhicules anciens !! Et pourtant du nouveau il y en a en permanence aux Chignoles.

En effet, concernant nos activités 2019 :

► Lors de la matinée boudins, il y a eu une dégustation de tapas au boudin qui a rencontré un franc succès.

► Notre sortie week-end de mai a emmené nos Chignoles dans l'Ain et le Rhône, avec visite de l'abbaye de Brou et du musée automobile de Rochetaillée. Parcours ponctué de bons repas et soirée dansante dans un gîte.



Les Chignoles devant l'abbaye de Brou

► Pour le rassemblement de juillet, au stade Jean Guicherd, une nouveauté avec au menu du déjeuner du jambon grillé à la broche et pommes de terre sautées à la graisse de canard. Un repas qui remplaçait avantageusement nos traditionnelles côtes de porc/frites. Le bilan de cette manifestation est très positif malgré une affluence moindre de véhicules exposés. La magnifique MGB cabriolet de Christian a été couronnée "Miss Chignoles 2019". C'était un résultat attendu tant son propriétaire a influencé les votants en leur offrant un verre à la buvette !!



Les Chignoles à l'entrée du parc du château Claudel à Brangues

► En septembre nous avons exposé quelques voitures à la Résidence Arc en ciel, structure pour personnes âgées à la Tour du Pin, à l'occasion de leur journée portes ouvertes. Moment très sympathique et convivial avec les résidents et le personnel. Quelques personnes ont souhaité faire un petit parcours dans nos anciennes, nous nous sommes fait une joie de les conduire.



Petit tour en 403 pour les résidents Arc en ciel...

► Pour finir, nous n'avons pas manqué nos sorties habituelles pour nous rendre aux manifestations de nos amis des clubs locaux : Bourgoin, Artas, Aoste, Saint-Agnin sur Bion, etc...

Le Bilan général de l'année 2019 est très satisfaisant.

Bonne année 2020, et à bientôt pour notre prochaine matinée boudin du 23 février.

Thierry Lamorlette, président
Joël Perrissez, trésorier



La MGB cabriolet couronnée "Miss Chignole 2019" !

L'ACCA

De nombreux chasseurs ayant rejoint l'ACCA, nous sommes maintenant 28 adhérents.

Nous organisons toujours des manifestations : la vente de diots fabriqués "maison" et cuits au four communal en février, et le tir aux pigeons réalisé grâce à l'aide des amis et sympathisants de l'ACCA début août (voir dans le calendrier 2020).

Nous avons, dans un souci de sécurité pour tous, que ce soit pour les chasseurs, les habitants ou autres utilisateurs de la nature, procédé à l'implantation de cinq nouveaux miradors. Nous renouvelons nos appels à la prudence et nous insistons sur la nécessité (surtout en cas de battue organisée et signalée obligatoirement par des panneaux), de manifester votre présence et de porter des vêtements voyants.

Nous vous en remercions par avance.

Le président Patrick Couturier et son équipe



Début août, le ball-trap attire de nombreux passionnés

L'Éphéméria circus à Montcarra



Cette troupe de théâtre a planté son chapiteau au stade Jean Guicherd pour une résidence d'une semaine, en mai 2019.

Quelques jours bien remplis pour les comédiens, dirigés par Charlotte Testard et Delphine Sauvage, qui ont pu créer leur nouveau spectacle : "l'Éphéméria cabaret".

Ils ont de plus assuré l'accueil des enfants de l'école pour les faire participer à des ateliers cirque : une journée découverte de lieux insolites ! Pour finir, ils ont donné deux représentations de leur création, au grand bonheur des habitants.

Location locaux communaux

Salle polyvalente : Tarifs ci-contre.

Les informations et dossiers sont disponibles sur le site montcarra.fr. Se renseigner avant tout auprès du secrétariat pour toute réservation.

Stade : mis à disposition pour 50€ la journée, eau/électricité comprises.

Four communal : mis à disposition gratuitement sous condition de mise en œuvre conforme aux bonnes pratiques d'utilisation.

Tarif location Salle Polyvalente en €	Habitants de Montcarra		Personnes extérieures	
	Été	Hiver	Été	Hiver
le week-end	260	310	410	460
la journée en semaine (Hors jours scolaires)	110	160	160	210

Possibilité de louer sur 2 jours en cas de jours fériés le vendredi : Vendredi/Samedi, ou le Lundi : Dimanche/Lundi au même tarif que le WE

On peut compter sur eux !

Depuis plusieurs années, Alexis Curt, Hédi Smaoui et Guillaume Kowalczyk ont choisi de donner de leur temps en tant que pompiers volontaires. Originaires de Montcarra, les trois jeunes hommes prennent des risques pour aider les autres.



À 7 ans déjà une passion pour Hédi !



◀ A 21 ans, Hédi Smaoui est un des plus jeunes pompiers volontaires de la caserne de Saint-Savin. Ses parents habitant impasse du gros buisson, Hédi est passé par l'école primaire de Montcarra. Il est aujourd'hui en première année de Master Commerce International à Ecully, en alternance. Du vendredi soir au lundi matin, un bip suffit pour qu'Hédi parte rejoindre la caserne. Accident de la route, secours à la personne ou incendie font partie des interventions courantes. « Quand j'étais petit, je voulais être marin pompier » nous raconte Hédi : « En étant pompier, on apprend beaucoup de valeurs comme le respect, le courage et le dévouement ».

► La vocation de pompier s'est aussi très vite révélée pour Alexis Curt, qui habite rue des Fontaines à Montcarra. Pompier volontaire depuis juillet 2014, Alexis a débuté par 6 ans de « jeune sapeur-pompier » à Saint-Savin. Il a ensuite enchaîné les formations comme celle de conduite en situation d'urgence, ou le permis poids lourd qu'il devrait valider en 2020. Une formation qui lui a permis de progresser pour atteindre aujourd'hui le grade de caporal. Après sa journée de travail comme mécanicien monteur chez Sigma, Alexis devient pompier les nuits de semaine et les week-ends : « J'aime apporter ma pierre à l'édifice, aux personnes dans le besoin ».



◀ Aider les autres, c'est aussi la motivation de Guillaume Kowalczyk. Ses parents étant domiciliés à Moulin Vieux, Guillaume est passé par l'école primaire de Montcarra. A 24 ans, le jeune homme est pompier volontaire depuis 6 ans. Durant un week-end de garde par mois et cinq nuits, les interventions s'enchaînent. Comme Alexis, Guillaume est passé par la filière « Jeune Sapeur-Pompier », durant laquelle il a remporté plusieurs titres de champion départemental de manœuvre par équipe. En janvier 2020, Guillaume a prévu de mettre entre parenthèses sa carrière de pompier, pour se diriger vers une autre filière. Ses deux frères Baptiste et Clément ont également été JSP. Et Capucine, la petite sœur, est dans sa dernière année !



La famille Kowalczyk : Baptiste, Clément, Guillaume et Capucine

Présents pour aider la population, les pompiers font quotidiennement preuve de leur courage. Merci à Alexis, Guillaume et Hédi ainsi qu'à tous les pompiers pour leur engagement sans faille !

Jérémy Paris

Être Jeune Sapeur Pompiers : de 11 à 17 ans

Cours théoriques et pratiques, sport, initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi rencontres sportives, manœuvres, défilés, etc. Être jeune sapeur-pompier est un apprentissage citoyen, c'est : savoir comment alerter les secours, prévenir les risques de la vie courante, apprendre les techniques d'intervention, adopter la bonne conduite en cas de danger, effectuer les gestes qui sauvent, et surtout...
...cela peut faire naître des vocations !



Capucine, JSP, au monument aux morts de Montcarra lors de la cérémonie du 8 mai 2019



Le Souvenir Français

Le Souvenir Français Créé en 1887 par François-Xavier Niessen, est une association nationale reconnue d'utilité publique depuis le premier février 1906 et placée sous le haut patronage du Président de la République.

L'association observe une stricte neutralité dans le domaine politique et religieux. Le Souvenir Français a reçu le 16 octobre 2014, un agrément national au titre des associations éducatives et complémentaires de l'enseignement public pour intervenir dans les écoles et collèges.

Le Souvenir Français a pour objectif et pour devoir :

► De poursuivre le recensement des tombes des soldats "Morts pour la France" afin de les entretenir, les restaurer, les fleurir.



Monsieur Louis Branchy ancien et dernier résistant du comité, toujours très actif et qui nous accompagne dans les conférences scolaires, etc.

► De participer aux cérémonies officielles

► D'accentuer les rencontres dans les écoles, les collèges et auprès des conseils municipaux enfants. Des peintures immortalisant cette période difficile sont présentées, de même que des objets ayant appartenu à des soldats. Les enfants ont pu essayer casques, médailles... Les échanges entre les professeurs, les élèves et les représentants du Souvenir Français étaient riches en émotion et très intéressants.

► De développer les conférences et expositions diverses.



En septembre : Participation aux forums des associations de La Tour du Pin, Morestel, Corbelin, Montalieu-Vercieu, Veyrins-Thuellin.



Pierrot Guinet, 10 ans, a rejoint la section des jeunes porte-drapeaux, composée de Cyprien Perrier Baptiste Guillaud, Thomas Mailler.

► De soutenir la section "Génération Jeunes du Souvenir Français de la Tour du Pin".

Le Comité de la Tour du Pin-Pays des Couleurs, souhaite à toutes et à tous une belle année 2020 et compte sur vous pour continuer à transmettre les valeurs du Souvenir Français.

Robert PICHON,
Président du comité De LA TOUR
DU PIN-Pays des Couleurs.

Pour tous renseignements :
R. Pichon 06 29 35 96 72
E-mail : robert-pichon@orange.fr
Facebook : **Génération Jeunes du Souvenir Français La Tour du Pin**

Vous cherchez des idées de sorties ?

Retrouvez toutes les fêtes, visites, manifestations dans les communes des Balcons du Dauphiné sur le site :
<https://www.tousauxbalcons.com/agenda-sorties.html>

Balcons du Dauphiné
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A vos agendas !
www.isle-en-scene.fr

ISLE EN SCÈNE, 11^{ème} édition
du 15 au 17 mai 2020
à la Ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour

L'Isle en Scène vous présente en avant-première les concerts événements de sa prochaine saison !

Vendredi 15 mai - 20h30 : André Manoukian et China Moses : concert jazz

Samedi 16 mai - 20h30 : Lesnégressesvertes : concert rock

Dimanche 17 mai - 17h : Anaïs : concert rock

Retrouvez toute la programmation sur le site www.isle-en-scene.fr

Que peut-on mettre dans son compost ?

Composter c'est optimiser le processus naturel de dégradation des déchets organiques pour obtenir un fertilisant qui nourrit et améliore la structure du sol.

La dégradation est réalisée par une multitude de bactéries et micro-organismes qui ont besoin - comme nous - d'eau, d'air et d'un régime varié... Rien de bien sorcier : pour réussir son compost il suffit de diversifier les déchets, de maintenir un bon taux d'humidité et une bonne aération ! Pour cela on mélange des déchets humides et mous avec d'autres plus secs, plus durs, on brasse de temps en temps, on surveille l'humidité, et le tour est joué !



Le compost est un engrais naturel, riche en matière organique, azote, phosphore, etc. Le compostage individuel constitue en outre une solution simple, pleine d'avantages puisqu'elle permet de réduire sa poubelle et la détourner de l'incinération. Vous contribuez à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.

Tous les déchets organiques se compostent, néanmoins certains déchets sont plus difficiles à composter demande plus d'attentions et de vigilance.

Ce que je peux mettre :

► Épluchures de fruits ou de légumes, fruits ou légumes abîmés, coquilles d'œufs, marc de café avec filtre, sachets de thé, pain rassis, pâtes, riz, lentilles, restes de repas crus ou cuits, noyaux, coques de noix, noisettes, amandes... Papier Sopalin, carton souillé, papier journal...
► Tonte de gazon en petite quantité, branchages et petites tailles de haies (réduits en morceaux), fleurs et plantes fanées, feuilles mortes, écorce, sciure de bois non traité en petite quantité, cendre de bois en petite quantité, tiges dures coupées...

Plus difficile à composter :

► Les coquillages, viandes et os, déchets de poissons, huiles végétales, laitages, matières grasses...
► Gros branchages, grosses quantités de feuilles ou de tontes, grosse quantité de cendre ou de sciure, gros déchets ligneux non broyés...
Les déchets de jardin gagnent souvent à être valorisés en paillage (après broyage) plutôt qu'en compostage.

Utiliser votre compost :

Votre compost est mûr au bout de 10 à 12 mois. Il ressemble à de la terre noire, il sent le sous-bois, les vers en sont partis... Vous pouvez l'utiliser comme un engrais organique. Le compost est très riche, il est nécessaire de le mélanger à de la terre ou du terreau dans vos jardinières.



Vous souhaitez acquérir un composteur ?

Le SICTOM vous propose 2 modèles en bois (sapin/épicéa) 400L ou 575L à un tarif préférentiel. Il est néanmoins tout à fait possible de composter en tas ou bien de fabriquer son propre composteur avec des planches de bois, des palettes...



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
En cas de besoin, contactez le service d'assistance : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



Il y a environ 15 000 ans, les glaciers alpins qui recouvraient la région se mirent à fondre progressivement. Ils avaient décapé les sols anciens et, en se retirant, avaient abandonné derrière eux leur moraine ou des roches calcaires nues. Puis, le soleil, la pluie, le gel et les microorganismes ont amorcé l'altération et la transformation chimique et mécanique de ces matériaux minéraux afin de former une mince couche de sol.

La formation des sols est le résultat d'interactions complexes entre les composantes biologiques, minérales et organiques du sol. Les colonisateurs pionniers, tels que les lichens, fixent le dioxyde de carbone de l'atmosphère à mesure qu'ils grandissent et commencent à former de petites quantités de matière organique que d'autres organismes peuvent utiliser comme source d'énergie. Au fil du temps, de la matière organique s'accumule au fur et à mesure que du carbone est injecté dans le système grâce à la photosynthèse, permettant ainsi à d'autres organismes de coloniser le milieu. Une fois qu'il y a suffisamment de matière organique et d'éléments nutritifs disponibles, les végétaux supérieurs peuvent coloniser le sol.

Avec l'apparition des plantes, la roche s'est de plus en plus désagrégée en terre meuble. La surface s'est enrichie en matière organique et les particules minérales issues de l'altération ont été transférées en profondeur avec l'eau d'infiltration. C'est ainsi que s'est formée au cours des millénaires la succession typique des couches de sol superposées, avec une couche supérieure riche en humus, une couche intermédiaire composée de particules minérales fortement altérées et enrichie de fractions lessivées de la couche supérieure, et enfin, en profondeur, la couche inférieure où la dégradation de la roche-mère débute à peine. L'humus est constitué de matière organique partiellement décomposée dans le sol, généralement sur ou proche de la surface. Il a été reconnu depuis longtemps comme le siège de la plupart des processus biologiques et physico-chimiques essentiels au développement du sol, au fonctionnement des écosystèmes terrestres et à la production agricole. Le sol peut présenter une grande variété de textures ; cela signifie qu'il contient des proportions différentes de sable, limon et argile. Il peut contenir des zones relativement sèches jusqu'à des micropores qui sont presque toujours remplis d'eau. Cette diversité de niches écologiques est à l'origine d'un éventail important de biodiversité.

Cette dernière regroupe l'ensemble des formes de vie qui présentent au moins un stade actif de leur cycle biologique dans les sols.

Les plus petits organismes sont les plus nombreux et les plus diversifiés : il existerait ainsi plus de 2 millions d'espèces de bactéries et de champignons dont seulement 1% aurait été identifié. Dans une prairie permanente, la faune du sol représente jusqu'à 260 millions d'individus par m², correspondant au minimum à 1,5 t/ha (soit environ le poids de 3 vaches) et à une abondance moyenne de 200 vers de terre par m².



Bousier



Ver de terre et turricules

Outre sa fonction de support de production, le sol remplit de nombreuses fonctions environnementales, comme celle de filtre et de lieu de stockage du carbone, de l'eau et des polluants. La fertilité des sols, la qualité de notre alimentation, la pureté de l'air et la qualité de l'eau sont liées à un bon fonctionnement du sol et à l'activité des organismes qui le peuplent.

L'accroissement de la pression exercée par les activités humaines (l'artificialisation et l'imperméabilisation des terres, leurs modes de gestion agricole et forestière) et les changements climatiques, sont et seront les principales causes des dégradations que subissent les sols.

Raphaël Quesada

Quelques sites internet pour aller plus loin :

www.gessol.fr

<http://www.gessol.fr/atlas>

<https://www.afes.fr/>

AssociationLoParvi, 14 le petit Cozance38460 TREPT-Tél04-74-92-48-62 www.loparvi.fr

Les Balcons du Dauphiné, une jeune intercommunalité dynamique et performante.

Le mot du Président



Les Balcons du Dauphiné, un territoire riche et attractif.

En deux ans et demi, nous avons su transposer efficacement la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur notre territoire, nos services sont organisés, et notre structure est stabilisée.

Toutes les politiques transférées à l'intercommunalité sont aujourd'hui pleinement exercées (le Tourisme, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations...) à l'échelle des Balcons du Dauphiné.

Dès le 1^{er} janvier, nous prendrons la compétence eau et assainissement, et nous porterons la responsabilité de l'une des plus belles missions de service public.

Dans quelques mois, une page se tournera comme lors de chaque renouvellement de mandat. Les élus et conseillers communautaires peuvent être fiers du chemin parcouru. Ceux qui écriront un nouveau chapitre de l'histoire de ce beau territoire, auront, j'en suis sûr, à cœur de partager à nouveau cet enthousiasme de le développer dans l'harmonie, la solidarité et le souci du bien-être des habitants.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette année 2020.

Olivier Bonnard



Les champs d'action des Balcons du Dauphiné

Les compétences obligatoires et les actions menées :

Aménagement de l'espace :

la communauté de communes a approuvé le «SCOT», Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement du territoire (pour les 15 à 20 ans à venir) dans les domaines suivants : économie, tourisme, agriculture, mobilité-transport, énergie, environnement et habitat-urbanisme.

Développement économique : gestion de 21 zones d'activités, mise en place d'une couverture très haut-débit d'ici 2024,... Les Balcons

du Dauphiné travaillent avec les entreprises, les artisans, les TPE, les agriculteurs,...

Promotion touristique :

valoriser notre territoire concernant le patrimoine, l'accueil et l'offre touristique.

Collecte et traitement des déchets ménagers.

Accueil des gens du voyage.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : compétence relevant de la communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2018.

Eau et assainissement :

compétence relevant de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2020.

Les compétences optionnelles et facultatives

Petite enfance, enfance.

Incendie et secours (Participation financière au SDIS).

Environnement (Natura 2000, Plan Climat Air Energie Territorial,...).

Santé (lutte contre la désertification médicale).

Maisons France Services.

Manifestations et médiations culturelles (Musique à l'école, Faites des Arts, festivals Isle en Scène et le Solstice de Branges...).

Habitat.

Insertion.

Équipements sportifs communautaires.

Suivez toutes les actions et actualités des Balcons du Dauphiné sur le site www.balconsdudauphine.fr

Logement

Vous chercher un logement sur Montcarra ou sur les alentours ?

Que votre situation vous permette de prétendre à un logement social ou non, pensez à faire une demande auprès de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.



Le dossier peut-être retiré en mairie, rempli directement en ligne sur le site des Balcons du Dauphiné, ou auprès d'un bailleur social (la SEMCODA pour Montcarra).

Une fois le formulaire rempli et validé, vous recevrez un récépissé sur lequel figurera votre "numéro unique d'enregistrement" attestant de l'enregistrement et de l'ancienneté de votre demande. Ce numéro vous permettra d'être identifié en tant que demandeur sur tout le territoire de la CCBBD.

Votre dossier passera alors en commission d'attribution des logements à laquelle participent la communauté de

communes, les représentants des communes, et les différents bailleurs sociaux.

Si des logements communaux sont vacants, et que les communes n'ont pas eu de demande de location, ils ont alors également la possibilité d'être attribués par la commission.

À Montcarra, la SEMCODA dispose de 11 logements, dont 2 logements sociaux. La commune est propriétaire de 4 logements en location.

À noter : La Maison France Service du territoire peut vous accompagner dans vos démarches (cf p.6).

Améliorer ou adapter son logement

La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné met en place une OPAH jusqu'en août 2020 en lien avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Ce dispositif permet d'obtenir des conseils techniques gratuits et des subventions (sous certaines conditions), pour les propriétaires occupants et bailleurs.



Pour quels projets ?

Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap

Travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage, etc)

Travaux dans les logements dégradés ou insalubres



Votre projet de travaux est éligible?

L'équipe SOLIHA se déplace gratuitement à votre domicile pour :

Préciser avec vous, votre projet de travaux

Monter vos dossiers de demandes de subventions et vous accompagner tout au long de votre projet



Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs !

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

0 805 030 064 (Gratuit depuis un poste fixe)
balconsdudauphine@solihha.fr

Permanences à Saint-Chef

les 3^e jeudi du mois de 14H à 16H
Hôtel communautaire - Le Rondeau

Enquête logements 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine, et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé

d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire :

Site : www.enquete-logement2020.fr

Numéro vert : 0 800 970 674

Guide pratique 2020

Artisans/Activités à Montcarra

Au fil du bois

Terrasses, parquets,
aménagement intérieurs

Eric Badin
06 29 41 59 09

Designer Graphiste

Création d'Identités visuelles/Logos
Conseils en communication

Mise en page de tous documents :
affiches, dépliants, plaquettes,
magazines, brochures, bulletins...
Signalétique

Florence Perriszez
06 80 89 17 23
www.florenceperriszez.fr
florenceperriszez@gmail.com

Épicerie à domicile

Épicerie, charcuterie, viande,
fromage, fruits et légumes

Mario Vieira
06 13 24 30 82

2B Aménagements

Intérieur / Extérieur
Neuf / Rénovation / Bâti ancien

Alexandre Béjuy et Laurent Buyat
06.61.98.12.60.
2baménagements@gmail.com

Isère Bus

Transports privés

Jean-Marc Gewiss et Patrice Goy
07 89 57 85 14

Les écuries de Montcarra

Pension, centre équestre,
poney-club, équitation western

Charlotte et Bertrand Haar
06 84 19 52 27
www.ecuries-montcarra.fr
ecuries-montcarra@outlook.fr

Les Jardins de Fuyssieux

Production et vente de légumes

Nadège Manchon
06 26 19 33 95
14 chemin du haras
Fuyssieux
lesjardinsdefuyssieux@gmail.com
https://jardinsdefuyssieux.wixsi-
te.com/nadege-manchon

M.M. Électricité

Électricité générale

Mickael Manchon
06 78 78 32 98
m.m.electricite@orange.fr

Ô Puits gourmand

Bar-Restaurant-Épicerie locale

Jérôme Pellier
09 54 80 43 34
https://opuitsgourmand.eatbu.com

Horaires : Mardi/Mercredi : 8h-14h30

Jeudi/Vendredi:8h-14h30/17h30-21h

Samedi : 8h-14h30/17h30-21h

Dimanche : 8h-15h

ORIENS

Formation en management,
communication interpersonnelle
Coaching individuel et collectif

Charlotte Debacker
06 62 89 16 39
cdebacker@oriens-solutions.com
www.oriens-solutions.com

Paysagiste

Création-Entretien

Thomas Petitpierre
06 78 87 64 56

Restauratrice

Objets d'art et tableaux

Cours de restauration

Atelier sur Bourgoin - Ouvert sur Rdv

Sophie De Lamar - 06 61 76 62 10
restauration-d-art.com

MAIRIE

361 Grande rue
38890 MONTCARRA
Tél. 04 74 92 43 31 (sauf mercredi)
E-mail : contact@montcarra.fr
Site : www.montcarra.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 14h à 18h

Samedi (semaine paire) de 9h à 12h

Possibilité de Fermeture les samedis
en août.

Salle polyvalente

Tél. 04 74 88 38 17

ECOLE

Tél. 04 74 92 52 67

PÉRISCOLAIRE

Cantine/Garderie : 04 74 88 38 17
ou portable 07 84 90 61 33
E.mail : contact@montcarra.fr

LES BALCONS DU DAUPHINÉ

Communauté de communes

Président : M. Olivier BONNARD

Siège Social : 3553 route de Chamont

Boîte N°1 38890 SAINT-CHEF

Tél. 04 74 80 23 30

E-mail :

contact@balconsdudauphine.fr

Site : www.balconsdudauphine.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX de la Plaine et des Collines du CATELAN

232, rue du stade

Tél. 04 74 92 40 28

France Services

Communauté de Communes

des Balcons du Dauphiné

3553 route de Chamont

Rue de la Plaine du Ver

Boîte aux lettres n°1

38890 SAINT-CHEF

Tél. 04 74 90 39 10

LOGEMENT

Pour toute demande de logements :
un dossier est à déposer auprès de la
maison France Services (coordonnées
ci-dessus) ou en mairie.

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du Conseil départemental

18, avenue Frédéric Dard

38300 BOURGOIN-JALLIEU

Tél. 04 26 73 07 30

ARCHITECTES CONSEILS en urbanisme DU CAUE

(Conseil Architecture Urbanisme
Environnement) : Permanences le
2^e vendredi de chaque mois dans les
locaux des Balcons du Dauphiné, au
Rondeau 3553, rte de Chamont à Saint-
Chef, sur RV au 04 74 80 23 30

**Service ADS (Application du
Droit des Sols)** pour l'instruction des
demandes d'autorisation d'urbanisme.
Sur RV au 04 74 80 23 30 les lundi,
mardi et jeudi de 9h à 12h dans les
locaux des Balcons du Dauphiné de
Morestel

E-mail : ads@lepaysdescouleurs.fr

URGENCES

Pompiers : 18 depuis un tél. fixe ou

112 depuis un tél. portable

Police secours : 17 ou 117 depuis

un tél. portable

Service Médical d'Urgence : **SMUR : 15**

ou **115** depuis un tél. portable

Médecins 24/24 : **04 74 932 932**

Maison consultants Médipôle de

8h à minuit : **04 74 93 94 95**

Dentistes de garde : **04 74 000 666**

(dimanche matin uniquement)

Pharmacies de garde : **3237** ou

Commissariat de Bourgoin-Jallieu :

Tél. 04 74 43 97 17

Centre anti-poison de Lyon :

Tél. 07 72 11 69 11

Allo enfance en danger 119

EDF dépannage

Tél. 09 72 67 50 38

Allo service public

3939 - Tous vos droits et démarches
sur www.service-public.fr

BIBLIOTHÈQUE INTER COMMUNALE SAINT-CHEF/MONTCARRA

2, rue du seigneur de By

38890 Saint-Chef :

Ouverture les lundis et mercredis de

14h30 à 18h30, et les samedis de 10 à 12h.

Vacances scolaires : uniquement le mercredi

Tél. 04 74 92 59 92

OSEZ

Relais entre l'offre et la demande en
matière d'emploi - Agence de La
Tour du Pin, 4 rue Paul Sage

Tél. 04 74 83 20 95

Site : osez-asso.com

E-mail : assistantetdp@osez.asso.fr

ADMR DES BALMES DAUPHINOISES

14 rue Saint-Theudère

38890 SAINT-CHEF

Tél. 04 74 92 54 80

E-mail : admrsaintchef@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 9h à 12h (permanence

des responsables-bénévoles) de 12h à

15h (secrétariat)

Les mercredis et jeudis de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous

Présidente : Mme Solange BOUVIER

Tél. 04 74 80 80 01 - 06 89 33 61 51

CROIX rouge française

Présidente : Aimonetti Christiane

Tél. 06 50 19 58 83

SECOURS POPULAIRE

Renseignements :

Gérard Vessiller

Tél. 04 74 92 50 92

DÉCHETTERIE DE COLLONGES

Route de Chamont à Saint-Chef

Tél. 04 74 92 58 68

Horaires d'hiver :

- mardi et jeudi de 9 à 12 h,

- lundi, merc. et vend. de 14h à 17h,

- le samedi de 9 à 12 h et 14h à 17h.

Horaires d'été :

- mardi et jeudi de 9 à 12h,

- lundi, merc. et vend. de 14h à 18h,

- samedi de 9 à 18h.

La collecte des ordures ménagères a
lieu le lundi après-midi. Si le lundi est
férié, la collecte est effectuée le mardi

SICTOM

Chemin de la déchetterie

BP 48 38510 PASSINS

Tél. 04 74 80 10 14

Fax 04 74 80 52 08

Site : www.sictom-morestel.fr

Mme Marjolaine MEYNIER- MILLEFERT députée de la 10^e circonscription de l'Isère

Reçoit sur Rdv les lundi et vendredi.

Accueil téléphonique tous les jours

de 9h à 17h.

"Le Sémaphore", 3^e étage

5 place Saint-Michel

38300 Bourgoin-Jallieu

Tél. 04 74 19 64 51

E.mail: meyniermillefert@gmail.com

Élections

Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales :

► L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines
du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de
s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
(contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscrip-
tion avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

► La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa
situation électorale directement en ligne. Avec la mise en
place du répertoire électoral unique, dont la tenue est
confiée à l'INSEE, chacun pourra vérifier qu'il est bien
inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau
de vote directement en ligne sur l'adresse :
**[https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits-
/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits-/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)**

► L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen,
quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra
s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

Élections municipales 2020 : les 15 et 22 mars vous permettront de voter pour renouveler les membres de votre conseil municipal

► le nombre de Conseillers municipaux à Montcarra
passe à 15 élus au lieu de 11 actuellement.

► Si vous souhaitez être candidat, vous pouvez
présenter une liste, complète ou non, ou vous
rapprocher des personnes voulant en créer une.
La date limite de dépôt est fixée au **jeudi 27 février
2020 à 18 heures** en sous-préfecture de La Tour du Pin.

► Pour devenir conseiller ou conseillère municipale, il
faut avant tout avoir envie d'agir pour sa commune.
Être élu vous engage dans la vie locale pour les six
prochaines années. Cela peut être parfois astreignant,
mais surtout très intéressant et enrichissant.

Calendrier 2020

JANVIER

11 janvier : Vœux du maire
12 janvier : Cerf volant bleu - Choucroute
26 janvier : Sou des écoles - Concours de coinche - Salle polyvalente

FÉVRIER

9 février : ACCA - Diots-Salle polyvalente
11 février : Club des Magnauds - Mardi-Gras/Bugnes
23 février : Les Chignoles de Montcarra-Boudins à la chaudière-Salle polyvalente

MARS

15 mars : élections municipales
22 mars : élections municipales
24 mars : Club des Magnauds-Restaurant
28 mars : Sou des écoles - Tartes et pizzas cuites au four communal

AVRIL

4 avril : Municipalité - Nettoyage de printemps à partir de 9h
19 avril : Comité de Fleurissement - Randonnée des Fleurs
22 avril : Lo Parvi-sortie nature grand public-Bruits de la nature et musique verte-Étang de Gôle-Inscriptions cf p13

MAI

8 mai : Municipalité-Commémoration du 8 mai 1945 à 11h
16 mai : ACM-vente de pain cuit au four banal
16 mai : Fête de quartier-Bas du village

JUIN

14 juin : ACM-Concert "les Misérables" par la Compagnie Vocale - 17h à l'église
27 juin : Fêtes de quartier - Liobard et Fuissieux
28 juin : Sou des écoles - Kermesse

JUILLET

13 juillet : Comité des Fêtes-Soirée Champêtre et feu d'artifice - Stade Jean Guicherd
14 juillet : Municipalité - Commémoration de la fête nationale à 11h
19 juillet : Les Chignoles de Montcarra - Rassemblement de véhicules anciens-Stade Jean Guicherd
28 juillet : Les Magnauds - Repas grenouilles à La Taverne rustique

AOUT

1^{er}/2 août : ACCA - Ball-Trap - Stade Jean Guicherd

SEPTEMBRE

1^{er} septembre : RENTRÉE SCOLAIRE
1^{er} septembre : Club des Magnauds - Reprise des activités
5 septembre : Comité des Fêtes - la Potée de Montcarra - Stade Jean Guicherd
19-20 septembre : Journées du Patrimoine

OCTOBRE

6 octobre : Club des Magnauds-Repas d'automne
17 octobre : ACM - Loto du Patrimoine - Salle polyvalente
18 octobre : Municipalité-Repas du CCAS

NOVEMBRE

11 novembre : Municipalité - Commémoration de l'Armistice à 11h
14 novembre : ACM - Bourse aux livres et disques vinyles - Salle Polyvalente
15 novembre : Repas des classes en 0

DECEMBRE

4 décembre : Sou des écoles - Noël des enfants-vente de sapins (sur réservation)
8 décembre : Comité des Fêtes - Téléthon et Illuminations du village
12 décembre : Sou des écoles - Café spectacle l'après-midi / Soirée spectacle et choucroute le soir
17 déc : Club des Magnauds-Repas de Noël

Isle en scène : voir programme p. 29